

Lyon, le

13 AVR. 2023

Le Maire de Lyon

Madame la Maire,

Lors du Conseil d'arrondissement du 23/11/2022, le conseil de la vie associative et locale du 7ème arrondissement a souhaité poser une question au Maire de Lyon sur la végétalisation des voies de tramway. Monsieur Michel Pons, représentant la ligue du Rhône contre la violence routière, a été désigné pour rapporter en séance la question suivante :

« Les nouvelles voies de tramway sont souvent aménagées sur des espaces enherbés. Cela permet d'augmenter les surfaces végétalisées et cela décourage les cyclistes de rouler au milieu des voies. La mairie du 7e arrondissement pourrait-elle demander au SYTRAL et à la Métropole de développer les espaces enherbés sur les voies de tramway de l'arrondissement ? »

Saisie par la Ville de Lyon, le Sytral s'est attaché à apporter la réponse suivante :
La végétalisation des voies de tramway est un sujet complexe qui demande la prise en compte de plusieurs paramètres. Bien que plébiscité par les riverains, ce type d'aménagement provoque généralement une opposition des services de secours et d'incendie qui souhaitent pouvoir assurer la circulation des véhicules de secours en cas de saturation de la voirie. Dans ses nouvelles constructions SYTRAL Mobilités végétalise partout où cela est possible. A titre d'exemple sur le projet T10 70% du linéaire sera enherbé.

Pour des constructions plus anciennes comme les lignes de tramway T1 et T2 il sera utile de se reposer la question, secteur par secteur, au moment où les opérations de renouvellement des rails seront lancées (l'opération a lieu tous les 30 ans en moyenne). Cela devrait intervenir dans les 5 à 10 prochaines années.

Aux côtés de la Métropole de Lyon et du Sytral, la Ville de Lyon est également très attentive à ce que puisse se développer les espaces végétalisés aux abords de tous nouveaux projets de mobilités tout en préservant les conditions de sécurité nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Grégory DOUCET

Madame Fanny DUBOT
Maire du 7^{ème} arrondissement
16, place Jean Macé
69007 LYON

Copie : M. Bruno Bernard, Président du Sytral et de la Métropole
Ref LB/MP

